

Fiche de poste

**AGENCE DU TRAVAIL D'INTERET GENERAL ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
DES PERSONNES PLACEES SOUS MAIN DE JUSTICE**

Référence :	08 - CC - 2021
Intitulé du poste :	Responsable Mécanique / responsable maintenance équipements de confection (H/F)
Corps concernés :	Directeur technique et agent non titulaire de catégorie A
Affectation :	Ministère de la Justice Agence du Travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des Personnes placées sous main de justice (ATIGIP) Service de l'emploi pénitentiaire
Localisation :	Maison Centrale de Saint-Martin de Ré - 17 410 SAINT-MARTIN DE RE
Poste profilé :	OUI – PV
Groupe RIFSEEP :	Sans objet

I. Missions et organisation de l'Agence :

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'ATIGIP est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous-main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

II. Missions et organisation du service :

Le service de l'emploi pénitentiaire est un des services de l'ATIGIP. Il est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160

personnels de l'administration, appuyé par 60 personnels à Tulle (19). En 2020, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 30 M €.

Pour plus d'informations : <http://tig-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

III. Description du poste :

Placé sous l'autorité de la responsable d'atelier, le responsable mécanique / responsable maintenance (H/F) est chargé :

- 1) De la maintenance des équipements de production à l'atelier confection du Service de l'Emploi Pénitentiaire à la Maison Centrale de Saint Martin de Ré.
- 2) De la coordination de l'atelier de réparation centralisé des équipements de production de l'ensemble de la filière confection

Il assure à ce titre :

- la gestion, le contrôle, la maintenance des équipements de production (parc des machines à coudre, matériel de coupe...)
- la gestion des inventaires, achats, cessions entre atelier, remises aux Domaines ;
- la gestion des commandes de pièces détachées, machines et matériel, ainsi que le stockage des pièces de rechange ;
- les recherches pour la méthodologie du travail en aménageant les postes de travail afin de pouvoir améliorer la productivité et la qualité ;
- la participation à la conception technique pour la constitution des CDC des équipements confection ;
- le suivi de la mise en conformité du matériel et des équipements de protection/sécurité ;
- le respect des règles de sécurité et de prévention d'accidents du travail ;
- son soutien technique auprès des autres personnels encadrants et du responsable atelier ;
- le processus d'adaptation au poste de travail de la population pénale par l'appui de conseils pour le matériel utilisé ;
- la gestion de l'atelier mécanique / maintenance ;
- l'apprentissage et l'évaluation des opérateurs ;
- la mise en place et le suivi du travail journalier.

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, il est principalement en relation avec :

- La responsable d'atelier ;
- Les encadrants des différents ateliers
- Les fournisseurs ;

IV. Compétences requises – Aptitudes professionnelles requises :

- **Savoir** : Formation technique Bac PRO ou équivalent (électrotechnique, ou mécanique)
Règles d'hygiène et de sécurité au travail, techniques industrielles
- **Connaissances** : Environnement professionnel, règles d'hygiène et de sécurité au travail, techniques industrielles.
- **Savoir-faire** : base solide en mécanique et/ou électrotechnique
Expérience significative (électrotechnique, ou mécanique)
- **Savoir-être** : Rigueur, méthode, adaptabilité, sens du travail en équipe, maîtrise de soi, capacité d'analyse, discernement, sens de l'initiative, bonnes capacités relationnelles.

Des formations d'adaptation à l'emploi en fonction des besoins peuvent être envisagées.

V. Caractéristiques administratives du poste :

La personne recrutée a un statut d'agent non titulaire de la fonction publique de l'État pour un contrat de 24 mois avec renouvellement par reconduction expresse.

La rémunération du poste est déterminée selon le profil du candidat et expérience.

La prise de fonction est prévue dès que possible.

Renseignements et candidatures

Sur les aspects techniques du poste :

Madame Marion PAVIC, responsable d'atelier

Tél : 05 46 09 99 05 / 07 67 71 58 69

Sur les aspects administratifs du poste :

Service des ressources humaines

Tél : 05 55 29 99 40

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à :

Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des Personnes Placées Sous Main de Justice

Service des ressources humaines

11, rue Louisa Paulin B.P. 534

19015 TULLE CEDEX

recrutement@riep-justice.fr